

INTRODUCTION

Sylvain Barde et Jean-Luc Gaffard

La concentration de l'activité économique dans l'espace, et l'existence même des villes, est une des régularités empiriques les plus visibles en économie. Il n'est donc pas étonnant que cet aspect géographique de l'économie soit une notion ancienne, comme le montrent les contributions fondatrices de la science régionale de von Thünen (1833), Marshall (1890), Hotelling, (1929), Lösch (1940), ou Hirschman (1958). Il a fallu attendre l'article de Paul Krugman en 1991 pour que cette facette de l'économie connaisse un regain d'intérêt et pour que les mécanismes à la base de ces effets géographiques soient systématiquement étudiés.

Différents processus, qui vont au-delà de l'intuition fournie par le modèle centre-périphérie très simplifié proposé par Krugman, ont été identifiés pour expliquer cette concentration dans l'espace. Ceux-ci sont par exemple la préférence des agents pour une variété des biens et services, l'hétérogénéité des agents eux-mêmes, l'existence de rendements croissants avec la densité ou encore la présence de diffusions technologiques localisées influençant le développement d'activités innovantes. Face à ces forces de concentration, d'autres mécanismes ont été identifiés qui, au contraire, poussent à la dispersion de l'activité. Outre l'immobilité relative du facteur travail et les coûts de transport, les premiers identifiés, il y a aussi les effets plus complexes de congestion, à la fois sur le marché du logement et des infrastructures, ainsi que la diffusion limitée de l'information dans l'espace. La localisation des différentes activités économiques se fait au point d'équilibre de ces forces d'agglomération et de dispersion. D'un point de vue de politique publique, comprendre les décisions de localisation des acteurs économiques, c'est donc avant tout comprendre le fonctionnement et l'interaction de ces multiples forces. C'est aussi prendre en considération l'évolution récurrente des structures industrielles, y compris dans leur dimension spatiale, commandées aussi bien par des avancées technologiques que par la globalisation des échanges, dans la perspective de cerner les conditions de viabilité de cette évolution.

Ce dossier présente les deux principaux axes de recherche qui se dégagent actuellement dans l'analyse de ces effets spatiaux : un premier axe analysant les causes des disparités régionales en termes d'emploi et de salaires et un deuxième axe analysant le lien entre, d'un côté, la variété des biens et les processus d'innovation et, de l'autre, les décisions de localisation des acteurs économiques. Plusieurs raisons expliquent l'apparition récente de ces deux axes directeurs dans l'économie géographique.

Tout d'abord, leur développement a été rendu possible par la mise au point des nouveaux outils théoriques. La concentration des agents dans l'espace est en effet impossible dans le cadre de l'équilibre général selon Arrow-Debreu, et le développement d'outils théoriques permettant de prendre en compte les divers mécanismes de concentration et de dispersion mentionnés plus haut ne s'est faite que récemment, en partie grâce à l'apport de Paul Krugman.

Ensuite, c'est probablement la plus grande disponibilité des données qui a permis cette évolution récente de l'économie géographique. L'apparition de larges bases de données désagrégées regroupant un grand nombre de variables au niveau de l'entreprise, de l'établissement, voire même au niveau de travailleurs individuels a été fondamentale pour le développement des analyses géographiques des marchés locaux du travail. Ces bases de données sur les entreprises, désagrégées sur le plan sectoriel, permettent en outre de tester les hypothèses théoriques sur le lien entre variété et localisation. Ceci est aussi vrai pour les bases de données concernant le dépôt et les citations de brevets, qui permettent une analyse plus fine des déterminants de la création et de la diffusion des connaissances.

Enfin, ce sont aussi des motivations de politique économique qui ont accompagné ces évolutions de la recherche. Ainsi, la globalisation des échanges, l'intégration européenne, l'accroissement des flux migratoires ou les délocalisations ont motivé le développement de politiques de compétitivité régionale, de soutien public à la recherche, ou de la mise en place de pôles d'innovation. Toutes ces politiques publiques ont donc inévitablement une dimension spatiale.

La première contribution à ce dossier, celle de P.-P. Combes, G. Duranton et L. Gobillon, fait tout d'abord un tour d'horizon de l'économie géographique, en passant en revue les mécanismes qui expliquent la concentration des agents dans l'espace. Dans un deuxième temps, une analyse économétrique des marchés locaux du travail en France leur permet de mesurer ces effets, à partir des disparités qui existent entre les travailleurs des différents marchés locaux du travail en France. En particulier, les auteurs identifient un impact significatif et plus que proportionnel de la densité d'un marché sur la productivité du travail, et donc sur les salaires, de l'ordre de 3 %.

Une conclusion qualitativement et quantitativement comparable est présentée dans l'article de S. Barde. Contrairement à la contribution de P.-P. Combes, G. Duranton et L. Gobillon, l'accent est mis sur l'estimation directe de la taille de ces rendements croissants de la densité à partir de la structure spatiale des salaires, sans considération directe pour les divers mécanismes les générant. Bien que ces deux méthodologies aient des fins différentes, la mesure effectuée des rendements croissants de la densité sur la productivité du travail en France est similaire.

Le deuxième axe central de la recherche actuelle en économie géographique est abordé dans l'article de K. Frenken, F. G. van Oort et T. Verburg. Tout en restant encore sur le thème de la croissance locale de l'emploi, les auteurs abordent les interactions entre variété de production intra et intersectorielle d'une part, et la localisation de l'activité économique d'autre part. L'hypothèse explorée est que la variété de la production stimule la croissance

de l'emploi local à long terme et, en même temps, augmente la capacité de résistance aux chocs sectoriels conjoncturels. Les auteurs montrent cependant que cet effet de la variété doit être décomposé : en effet, c'est la variété des produits au sein des secteurs d'activité qui stimule les créations d'emplois à long terme, en permettant aux entreprises de se protéger des compétiteurs par un pouvoir de marché, et c'est la variété entre secteurs qui diminue le chômage conjoncturel associé aux chocs sectoriels, à travers une diversification des activités.

Le deuxième axe de recherche mentionné plus haut est abordé dans l'article de K. Frenken, F. G. van Oort et T. Verburg. En effet, les auteurs examinent les interactions qui existent entre la variété des productions industrielles d'une part et la localisation de l'activité économique d'autre part. L'hypothèse testée est qu'une variété élevée de la production industrielle stimule la croissance de l'emploi local à long terme et, en même temps, augmente la capacité de résistance de l'économie aux chocs sectoriels conjoncturels. Les auteurs confirment cette hypothèse, mais montrent cependant que cet effet doit être décomposé. En effet, c'est la variété des produits au sein des secteurs d'activité qui stimule les créations d'emplois à long terme, en permettant aux entreprises de se protéger des compétiteurs par un pouvoir de marché, et c'est la variété entre secteurs qui diminue le chômage conjoncturel associé aux chocs sectoriels, à travers une diversification des activités.

Cette interaction entre variété de la composition sectorielle de l'activité et localisation géographique est approfondie dans l'article d'O. Parent, mais pour le cas des activités innovantes en Europe, et non plus de l'emploi. Cette analyse tient compte non seulement de la proximité géographique mais aussi de la proximité technologique, c'est-à-dire de la similarité des activités. Il est montré que la proximité géographique, et donc la qualité des infrastructures de transport et communication ont un impact positif sur la diffusion des connaissances. Le résultat central est que cette diffusion dépend aussi de la proximité technologique entre deux secteurs. La localisation des activités innovantes dépend donc non seulement de l'accès aux régions, mais aussi de leur composition sectorielle.

La dernière partie de ce dossier concerne l'évaluation de l'aspect géographique des politiques publiques mentionnées plus haut. Une première illustration est fournie par la contribution de S. Dall'erba, R. Guillaïn et J. Le Gallo, qui applique les méthodologies de l'économétrie spatiale au débat initié par Robert Solow sur la β -convergence entre régions. Cet article montre en effet que l'existence d'une structure centre-périphérie entre régions peut engendrer un problème d'auto-corrélation spatiale qui fausse les résultats des estimations traditionnelles de convergence. Le cas particulier étudié est relatif à l'effet des fonds structurels européens sur la β -convergence entre les régions européennes, et le résultat de la correction géographique des estimations tend à minimiser l'impact des fonds structurels européens sur la β -convergence. En effet, cette convergence demeure beaucoup plus lente dans les régions de la périphérie que pour les régions du centre, et ce en dépit de fonds structurels investis.

■ Sylvain Barde et Jean-Luc Gaffard

La dernière contribution de ce dossier, par J.-L. Gaffard, analyse le rôle de l'action publique dans un contexte de changement technologique et d'ouverture accrue aux échanges qui impose une restructuration récurrente des firmes et des territoires. Au lieu de mettre l'accent sur les seules mesures susceptibles de baisser les coûts relatifs en région, cette contribution s'attache à montrer que l'action publique, dont la vocation est de cibler un renforcement des relations locales entre firmes et la coordination entre territoires, est susceptible de contrarier la fatalité des inégalités de développement hors migration de la force de travail.